

- l'information concernant le travail du comité à l'élaboration d'un projet d'association (rf. item 10, varia B).
- les items 3-B. et 5 g) du présent procès-verbal.

8. Bottin des psychothérapeutes psychanalytiques

- . Compte-rendu par Michèle: 20 formules ont été complétées.
- . L'idée d'une publication d'un annuaire disponible au public est discutée: une telle publication est envisagée à long terme. Actuellement les noms et coordonnées sont collégés dans un but d'outil interne pour les membres, mais à l'intérieur d'un projet de publication ultérieure; dans cet annuaire éventuel, ne devraient être listés que les membres dûment inscrits.
- . Une fois la compilation terminée, ces formules seront remises à la secrétaire. Michèle s'occupe de remettre à date la liste d'adresses.

9. Assemblée générale.

Prévue pour la fin de l'année, vers mai-juin 1985.
Le contenu de cette assemblée sera discuté au printemps.

10. Varia.

- A. La prochaine réunion du comité est fixée au 28 janvier 85, à 7:30 hres.
- B. Voeux de certains membres.
Des gens de l'extérieur ont manifesté leur intérêt pour notre regroupement, ce qui soulève la question de l'élargissement de nos cadres. La possibilité d'admettre des gens d'orientation analytique mais non formés par le truchement du programme de l'Institut de formation est discutée. Les membres du comité disent leur intérêt à élargir les cadres en ce sens et s'engagent à étudier un projet d'Association officielle, pour laquelle il semble y avoir un besoin et un bassin de population disponible.

Deux dimensions sont considérées et discutées:

1) le sens d'une telle Association et ses avantages à long terme: permettre une identité professionnelle, une appartenance, et une crédibilité aux psychothérapeutes d'orientation analytique. Une telle Association, de par le regroupement qu'elle permet, apporte un plus grand pouvoir d'affirmation dans cette identité.

2) la nécessité d'articuler, spécifier et nommer des critères d'équivalence pour les personnes non formées à l'Institut.

Le comité se pose comme objectif d'élaborer un projet en vue de l'Assemblée générale des membres, lequel pourrait être soumis aux membres quelques temps avant l'Assemblée afin d'en permettre l'étude et la discussion lors de la dite assemblée. Robert Pelletiers et Hubert Van Gijsegem prépareront un premier document de travail en ce sens d'ici la prochaine réunion du comité: buts, moyens que pourrait se donner l'Association, critères d'admissibilité (où sera considérée la spécificité des gens en cours de formation de l'Institut).

C. Cas contrôles

Ce problème concerne les gens en formation, et relève de l'Institut et de ses cadres. Les cas contrôles doivent être trouvés de façon informelle, le "Regroupement" n'a pas à être saisi de ce problème.

par: Jeanne Beaudry